

Journée d'étude
20 janvier 2022
09h45 - 15h15

Éducation à la parentalité

Parents normés ou parents différents ?

09h45 - 10h10	Accueil	
10h10 - 10h30	Introduction	Dr Vivianne Châtel, Chaire de Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg. Dr Philippe Gnaegi, Directeur, Pro Familia Suisse, et Chargé de cours, Université de Fribourg.
10h30 - 11h00	Conférences	M. Martial Courtet, Ministre du Département de la formation, de la culture et des sports de la République et du Canton du Jura. <i>Éducation à la parentalité, d'un point de vue politique.</i>
11h00 - 11h30		Mme Laura Bernardi, Professeure de démographie et sociologie de l'Université de Lausanne. <i>Enjeux de la garde partagée.</i>
11h30 - 12h00		Mme Raphaëlle Deshayes, Responsable d'a:primo pour la Suisse romande. <i>Intégration des parents migrants.</i>
12h00 - 13h00	Repas à la Mensa de l'Université	
13h00 - 13h30	Conférences	Mme Lori Kohler, Membre du Comité FAPERT. <i>Qu'en pense l'association des parents d'élèves ?</i>
13h30 - 14h00		M. Stéphane Quéru, Chef de service de l'enfance et de la jeunesse du Canton de Fribourg. <i>Les aspects légaux de l'intervention auprès des parents.</i>
14h00 - 14h30		M. Hugo Stern, Chef de service de l'enseignement obligatoire de langue française du Canton de Fribourg. <i>Les limites du cadre de l'enseignement.</i>
14h30 - 15h15	Discussion	Questions et interventions du public.
15h00 - 15h15	Conclusion	Dr Vivianne Châtel

Éducation à la parentalité

Parents normés ou parents différents ?

Devons-nous former les parents d'aujourd'hui ? Tous les parents ou seuls ceux dont les enfants posent des difficultés scolaires ou de comportement ? Le monde se transforme : les normes sociales sont remises en question, les divorces augmentent, les parents sont devenus tous deux actifs sur le marché du travail. La famille devenue nucléaire est laissée à elle-même dans une société marquée par son esprit de responsabilisation et d'individualisation.

Parallèlement, l'école se transforme, au niveau de ses méthodes, de ses exigences et de ses devoirs, notamment celui d'intégrer les élèves considérés comme difficiles.

Être parents aujourd'hui est devenu une tâche compliquée. Indépendamment des problèmes liés à des enfants difficiles, ils sont de plus en plus sollicités. S'il est reconnu que l'éducation reste une tâche des parents, comment ceux-ci peuvent-ils obtenir de l'aide ou des conseils ? Si certains cantons ont décidé de leur imposer des mesures administratives lorsque leurs enfants posent problème, d'autres cantons privilégient une aide ouverte et volontaire qui se fait à la demande des parents.

Parler d'éducation à la parentalité sous-tend une intervention dans la sphère privée et postule de répondre à une norme établie par les autorités, qu'elles soient scolaires, sanitaires, politiques et/ou juridiques. Dès lors, se posent non seulement la question des principes au nom desquels il est possible d'intervenir mais aussi celle d'un éventuel droit à la différence dans le monde de la parentalité.

Des intervenant-e-s, issu-e-s à la fois du monde universitaire et des milieux professionnels, lors de cette journée organisée par la Chaire de Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg et Pro Familia Suisse, s'interrogeront sur cette thématique qui concerne à la fois les milieux de l'éducation, du travail social, du politique et du juridique, ainsi que les associations de parents, etc.

Éducation à la parentalité

Parents normés ou parents différents ?

Lieu de la manifestation

Campus Miséricorde, Bâtiment 03, Auditoire C
Université de Fribourg
Av. de l'Europe 20
1700 Fribourg

Informations et formulaire d'inscription

www.unifr.ch/travsoc/fr

Modalités de participation

Inscriptions jusqu'au 09 janvier 2022

CHF 150,- par personne (accueil et repas compris)

Attention: les directives du Rectorat en matière de Covid-19 s'appliqueront lors de cette manifestation.

Contact

Mme Séverine Moll-Lauper
026 300 77 86
severine.moll-lauper@unifr.ch

Éducation à la parentalité

Parents normés ou parents différents ?